

CHSCT spécial départemental de la Corrèze

Réunion du **vendredi 22 mars 2019**

PROCÈS-VERBAL

- Le CHSCT départemental de la Corrèze s'est réuni de 14 h 00 à 16 h 30 en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Passat, direction des services de l'éducation nationale de la Corrèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Au titre des représentants de l'administration :

- Monsieur Daniel Passat, IA-DASEN, direction des services de l'éducation nationale de la Corrèze ;
- Monsieur Éric Bigot, secrétaire général, direction des services de l'éducation nationale de la Corrèze.

Au titre des représentants du personnel :

Fédération syndicale unitaire (FSU) :

- Madame Béatrice Gauthier, PLP, lycée professionnel Danton, Brive ;
- Monsieur Jean-Pierre Durth, professeur d'EPS, collège Jean Lurçat, Brive ;
- Madame Laëtitia Agnoux, professeur documentaliste, collège Lakanal, Treignac ;
- Madame Anne Motard, professeur certifié, collège Maurice Rollinat, Brive ;
- Madame Valérie Diop, psychologue de l'éducation nationale, école élémentaire d'Objat ;
- Madame Sylvie Chambre, personnel administratif, lycée Edmond Perrier, Tulle.

Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) :

- Monsieur Georges Pauly, PLP, LP Lavoisier, Brive ;
- Monsieur Christophe Menvielle, professeur des écoles, école élémentaire de Varetz ;
- Madame Isabelle Fulminet, AAE, DSDEN 19 ;
- Monsieur Joël Roy, professeur certifié, collège de Corrèze.

Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT)

- Madame Nathalie Bucquet, professeur des écoles, école élémentaire Jules Vallès, Brive.

Au titre de conseiller départemental de prévention :

- Madame Martine Froidefond, conseillère départementale de prévention, DSDEN 19 ;
- Madame Célia Soares, assistante de prévention, IEN Brive – Rural ;
- Monsieur Gabriel Murzin, assistant de prévention, IEN Tulle – Dordogne ;
- Madame Geneviève Barand-Lissajoux, assistante de prévention, IEN Tulle – Vézère ASH ;
- Madame Céline Coupelon, assistante de prévention, IEN Haute-Corrèze ;
- Monsieur Thomas Baranger, agent d'équipe mobile de sécurité, DSDEN 19.

Au titre d'invités :

- Madame Catherine Lavergne, IEN Tulle Vézère – ASH ;
- Madame Léa Bugnot, assistante sociale du personnel, DSDEN 19 ;
- Monsieur Frédéric Faugeras, conseiller académique de prévention du 1^{er} et 2nd degré, Rectorat de Limoges ;
- Monsieur Nicolas Leclerc, Inspecteur santé et sécurité au travail, Rectorat de Limoges ;
- Madame Mylène Bonnel, section Corrèze – MGEN.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

- Madame Nathalie Philippon, directrice de la section Corrèze – MGEN ;
- Madame le Docteur Conchard, médecin de prévention ;
- Madame Dudognon, ARACT ;
- Madame Laporte, ARACT ;
- Monsieur Romain Champetier, professeur des écoles, ITEP Liginiac ;
- Monsieur Cédric Rava, professeur certifié, collège Georges Cabanis, Brive ;
- Madame Véronique Marche, professeur des écoles, école élémentaire Thérèse Simonet, Brive ;
- Madame Corinne Falguières, assistante de prévention, IEN Brive-Urbain.

Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale ouvre la séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- Installation du CHSCTD
- Règlement intérieur du CHSCTD
- Désignation du secrétaire du CHSCTD
- Compte-rendu de visite de la DSDEN de la Corrèze
- Bilan réseau PAS
- Présentation du PACTE (Programme d'action cancer toutes entreprises) et accord cadre
- Questions diverses.

Monsieur Passat invite l'assemblée à se présenter.

I. Règlement intérieur du CHSCTD

Aucune remarque n'est faite sur le règlement intérieur du CHSCTD, Monsieur Passat le soumet au vote. Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Il est joint au procès-verbal.

II. Désignation du secrétaire du CHSCTD

Madame Gauthier excuse l'absence de Monsieur Champetier. Il ne pouvait être présent puisqu'il avait une formation. Elle informe l'assemblée que Monsieur Champetier présente sa candidature au poste de secrétaire du CHSCTD.

Monsieur Passat soumet au vote sa candidature. A l'unanimité, Monsieur Champetier prend le poste de secrétaire du CHSCTD.

III. Compte-rendu de visite de la DSDEN de la Corrèze

Madame Froidefond annonce, que dans le cadre de la visite de la DSDEN de la Corrèze qui a eu lieu le jeudi 10 janvier 2019 avec Madame Fulminet ; elles ont rencontré le responsable de sécurité et le régisseur de la cité afin de consulter les fiches techniques (amiante, plomb, radon) et les registres sécurité.

Madame Froidefond notifie qu'il n'existe pas de PPMS attentat intrusion à la cité administrative.

Madame Gauthier projette le compte-rendu de la visite et l'expose à l'assemblée. Le compte-rendu est joint au procès-verbal.

Monsieur Pauly demande si le personnel a parlé de la surcharge de travail.

Madame Gauthier n'a pas eu de remarque à ce sujet et suggère de revoir le questionnaire car il ne le mentionne pas.

Monsieur Pauly souhaite savoir si les personnels ont une vision à long terme de leur travail.

Madame Gauthier indique qu'il est ressorti du questionnaire des inquiétudes sur leur devenir, sur le travail et les nouvelles missions.

Monsieur Pauly signale que si des postes sont supprimés et que le travail reste identique, cela va entraîner une surcharge de travail.

Monsieur Passat déclare que dans le cadre de la réorganisation territoriale, il y aura des impacts sur les DSDEN, une réorganisation des GRH. Il y aura un recteur de l'académie avec des collaborateurs pour les antennes. Pour l'instant, rien n'a été décidé en ce qui concerne la répartition des missions entre les trois rectorats et les DSDEN.

Madame Chambre souhaite que les informations soient communiquées au fur et à mesure de manière transparente aux personnels de l'académie.

IV. Bilan réseau PAS - Présentation du PACTE (Programme d'action cancer toutes entreprises) et accord cadre

Madame BONNEL présente un diaporama sur l'accord cadre, les réseaux PAS et l'expérimentation PACTE de la Ligue contre le cancer, du rectorat et de la MGEN. Le diaporama est joint au procès-verbal.

Madame Gauthier désire savoir si l'éducation nationale va faire des visites préventives à tous les personnels. Elle souligne que normalement le personnel de l'éducation nationale devrait avoir une visite de la médecine du travail tous les 2 ans or dans la majorité des cas la seule visite est celle d'embauche !

V. Questions diverses

➤ Ecole de Saint-Hilaire-Peyroux

Madame Gauthier sollicite une autre visite à l'école de Saint-Hilaire-Peyroux puisque les conflits continuent. Monsieur Murzin affirme d'avoir rencontré les enseignants de cette école. Ils lui ont dit que c'était mieux et chacun faisait des efforts.

Madame Gauthier rappelle que cette situation perdure depuis quelques années. Il y avait des antécédents à Brive. C'est inacceptable.

➤ Les conditions de travail et des remboursements des frais de déplacements des collègues au niveau du rectorat

Monsieur Pauly demande si c'est normal que les collègues convoqués le 10 janvier 2019 ne soient toujours pas remboursés des frais de déplacements ? Ils sont à nouveau convoqués. Ils se posent la question à savoir s'ils sont obligés d'y aller ?

Madame Fulminet apporte un élément de réponse : « Nous avons reçu 25 % de la délégation des crédits pour le moment. La situation sera débloquée fin mars 2019 ».

➤ Visite de l'école de Brignac-la-Plaine

La visite du 19 mars 2019 a été annulée pour cause d'un mouvement social. Elle est reportée au 15 mai 2019.

➤ Visite de l'EREA Meymac

La visite de l'EREA de Meymac programmée le 3 avril 2019 est reportée pour l'année scolaire 2019-2020.

➤ Programme annuel de prévention départemental

Madame Froidefond présente le document élaboré en groupe de travail le 18 mars 2019 sur le programme annuel de prévention avec les actions de prévention. Le document est joint au procès-verbal.

La séance est levée à 16 h 30.

Fait à Tulle, le 23 mai 2019

Pour le directeur académique
des services de l'éducation nationale
et par délégation
le secrétaire général,

SIGNÉ

Éric BIGOT

La secrétaire du CHSCT-SD 19,

SIGNÉ

Béatrice GAUTHIER